

2.5. Rôle de l'orientation professionnelle et des services s'occupant de questions liées à la jeunesse

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

L'orientation professionnelle fonde son action sur trois piliers. Elle assure l'accès à des informations de qualité sur les professions et les voies de formation, facilite le choix d'un métier et aide les jeunes dans leur recherche d'une place d'apprentissage.

L'offre de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière comprend en règle générale:

- **Information:** voies de formation, professions, fonctions professionnelles, marché du travail
- **Conseil:** entretiens, soutien individualisé, aide à la résolution de problèmes
- **Aide à la réalisation:** informations sur le marché des places d'apprentissage, sur les aides financières et sur les services utiles, préparation au processus de sélection et, en collaboration avec d'autres institutions, accompagnement des jeunes les moins favorisés (case management).

Dans le cadre de la formation professionnelle initiale, l'orientation professionnelle rend essentiellement trois types de services: aide au choix d'une profession, réorientation en cas de rupture d'apprentissage et soutien dans la poursuite de la formation professionnelle initiale.

Choix de la profession

Les offices d'orientation professionnelle mettent à la disposition des jeunes toute une panoplie de moyens pour les aider à choisir, en toute connaissance, une formation conforme à leurs aspirations, à leurs aptitudes et aux offres existantes.

Lors de l'entretien d'embauche, le formateur en entreprise peut interroger le candidat sur les démarches qu'il a effectuées en vue de son orientation. Dans de nombreux cas, un carnet de stage est rempli lors de chaque expérience en milieu professionnel. Ces documents, propriété du jeune, peuvent apporter un éclairage intéressant sur ses motivations. (voir thème A 2.2.)

Rupture d'apprentissage

En cas de rupture d'apprentissage, les offices d'orientation professionnelle apportent une aide à la réorientation et un soutien au jeune en difficulté. Ils peuvent également l'assister dans la recherche d'une nouvelle place de formation.

Les conseillers/ères en orientation offrent également leurs services aux formateurs/trices en entreprise pour les aider à prendre de bonnes options en cas de doute sur la pertinence du choix effectué par certains jeunes.

Formation continue

De nombreuses voies de formation s'ouvrent au terme de la formation initiale. L'orientation professionnelle, là également, peut fournir les informations utiles et aider l'apprenti-e à opérer un choix constructif. Les formateurs/trices en entreprise peuvent aussi recourir à ces services d'information et de conseil.

Adresses utiles

Il existe, dans chaque canton, un office ou un service d'orientation qui fournit toutes les informations utiles. Les adresses sont indiquées par l'administration cantonale ou via le portail suisse de l'orientation professionnelle (www.orientation.ch). Ce site fournit toutes les informations sur le choix professionnel et sur les filières de formation initiale et continue en Suisse.

PARTIE B APPROFONDISSEMENT

Services s'occupant de questions liées à la jeunesse

En cas de besoin, les formateurs/trices peuvent demander le soutien de services spécialisés (voir liste de liens en annexe «&»):

A	Administration Office ou service de la formation professionnelle (voir thème B 2.2.)	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance de la formation professionnelle (À disposition pour conseiller et communiquer les adresses d'autres services cantonaux)
D	Drogues et dépendances (voir thème B 6.)	<ul style="list-style-type: none"> • Centres spécialisés: <ul style="list-style-type: none"> - Addiction Info Suisse - Consultation en ligne sur les addictions: safezone.ch - Ligue contre les toxicomanies - AA Alcooliques anonymes - Croix-Bleue - SOS Alcoolisme • Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) • Office fédéral de la santé publique (thèmes alcool, tabac et drogues)
	Droits	<ul style="list-style-type: none"> • Droits des apprenti-e-s • Lien sur le site de la jeunesse syndicale: «Je défends mes droits» • Guide de l'apprentissage (CSFO) • Lexique de la formation professionnelle (CSFO)
E	École professionnelle (voir thème B 2.3.)	<ul style="list-style-type: none"> • Service de médiation de l'école professionnelle
	Égalité	<ul style="list-style-type: none"> • Services cantonaux de l'égalité entre hommes et femmes
	Emploi Recherche du premier emploi (voir thème A 5.3.)	<ul style="list-style-type: none"> • Office régional de placement • Service social
	Endettement	<ul style="list-style-type: none"> • Caritas • Centre social protestant
F	Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Services cantonaux des bourses et prêts • Services sociaux des communes
J	Jeunesse (voir thème B 5.)	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Juventute (bon portail internet pour les jeunes) • Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) • Groupe romand des activités de jeunesse (GRAJ) • Services de protection de la jeunesse et secrétariat de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse
L	Logement	<ul style="list-style-type: none"> • Foyers pour jeunes • Services communaux
	Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Centres de loisirs et centres communautaires • Sociétés locales
M	Mineurs	<ul style="list-style-type: none"> • Offices cantonaux des mineurs
O	Orientation	<ul style="list-style-type: none"> • Offices/services cantonaux d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
P	Prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Consacré à la santé publique, le site www.prevention.ch donne accès à de multiples sources d'information et à de nombreuses publications.
S	Santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> • Services de consultation psychologie et psychiatrique
	Sexualité	<ul style="list-style-type: none"> • Centres d'information et de planning familial • Site www.ciao.ch
	Solitude	<ul style="list-style-type: none"> • Centres de loisirs • Aumôneries • «La Main tendue», tél. 143, service d'aide par téléphone

Syndicats	<ul style="list-style-type: none">• Jeunesse syndicale (USS)• Unia
U Urgences	<ul style="list-style-type: none">• Tél. 147, ligne d'aide pour les jeunes• Tél. 144, urgences médicales• Tél. 022 382 42 42, Unité de crise pour adolescents jusqu'à 20 ans
V Violence	<ul style="list-style-type: none">• Centres Lavi• Protection de l'enfant Suisse• Services de protection de la jeunesse• Solidarité Femmes